

Avis voté en plénière du 24 février 2015

# La pédagogie numérique : un défi pour l'enseignement supérieur

---

## Déclaration du groupe de la mutualité

Lors de sa dernière conférence de presse du 5 février dernier, le président de la République a fait du numérique l'une des grandes priorités du gouvernement à travers l'enseignement, la formation et la création d'emplois.

Le thème du numérique est le signe d'une transformation de l'usage des outils numériques qui impacte aussi bien le champ de l'enseignement que celle de la société en général.

Dans l'enseignement supérieur, une stratégie pour le numérique vise à donner à l'apprenant une place centrale et à mettre en place les moyens nécessaires pour que la technologie soit au service de l'émergence de nouvelles formes de pédagogie. Ces transformations posent des questions majeures pour les enseignants mais aussi pour les élèves telles que la mutation du métier d'enseignant, la reconnaissance de cet enseignement et sa certification.

Pour le groupe de la mutualité, la transition vers la pédagogie numérique doit poursuivre un objectif de démocratisation, le numérique « *n'étant qu'un moyen d'apporter des solutions inédites* » comme le souligne l'avis.

Aussi, l'impact en matière de réduction des inégalités culturelles et sociales doit être réel et les évolutions des formes d'enseignement via le numérique doit permettre avant tout de favoriser la réussite des étudiants.

Pour permettre ce basculement de l'ère informatique vers l'ère numérique des moyens doivent être accordés à l'enseignement supérieur pour d'une part répondre à la vétusté de certains équipements et au manque de locaux mais aussi pour permettre l'engagement des enseignants car comme l'indique l'avis, la transformation pédagogique par le numérique représente « *une mutation profonde du métier d'enseignant* » et passe par une reconnaissance et une professionnalisation de l'activité d'enseignement.

Pour le groupe de la mutualité, la pédagogie numérique doit également favoriser les logiques collaboratives, plus ouvertes, à la fois entre établissements, entre enseignants mais aussi entre enseignants et étudiants.

Enfin, il partage l'intérêt porté par l'avis sur l'enjeu en matière de francophonie. En effet, l'enseignement français peut, grâce à la pédagogie numérique et à la mise en place de la plateforme FUN ou d'autres initiatives plus locales, trouver une diffusion et un rayonnement plus large et

permettre des coopérations internationales. Plus près de nous, ce développement peut également avoir un impact positif sur l'enseignement supérieur dans les territoires enclavés de la métropole comme dans l'outre-mer.

L'enjeu du numérique traverse l'ensemble de l'enseignement : de l'élémentaire, à l'enseignement supérieur mais également en passant par la formation continue. Il invite à imaginer de nouvelles formes d'apprentissages et autorise de nouveaux modes d'interaction entre les enseignants et les étudiants dont l'objectif doit rester de permettre la réussite de tous.

L'avis nous engage à agir pour accompagner cette transformation, le groupe de la mutualité l'a voté.